

ACTUSANTÉ

Février 2022



Plus que jamais, après une année 2021 marquée par la crise sanitaire, l'ensemble des collaborateurs de Malakoff Humanis poursuivent leur engagement à en faire toujours plus pour vous protéger et vous accompagner.

Notre objectif : vous satisfaire et vous donner le sourire.

Nouvelle année,
nouveaux services pour
toujours mieux prendre
soin de votre santé

Un nouveau réseau de soins

Pour vos lunettes, vos soins dentaires, vos aides auditives ou alors vos consultations avec un ostéopathe, profitez dorénavant de tous les avantages du réseau Kalixia. Vous aurez ainsi l'assurance de limiter, voire d'éviter, votre reste à payer sur tous les équipements et soins de votre choix.

Trouvez et prenez rendez-vous en ligne avec le professionnel le plus proche en vous connectant à votre Espace Client depuis notre site : malakoffhumanis.com



Un nouveau numéro de téléphone

**pour bénéficier de téléconsultations
médicales**

Besoin de joindre un médecin rapidement ? Avec le service de Téléconsultation médicale, obtenez un rendez-vous en 30 minutes et bénéficiez gratuitement de 5 consultations, par an et par bénéficiaire, 24h/24 et 7j/7 en France comme à l'étranger.

POUR UNE CONSULTATION PAR TÉLÉPHONE,
appelez dorénavant le : **N°Cristal 09 86 86 00 67**

POUR UNE CONSULTATION EN VISIO,
connectez-vous à votre Espace Client.

Un nouveau service d'Assistance santé

Vous bénéficiez désormais de prestations adaptées pour vous épauler et faciliter votre retour à domicile à la suite d'un accident ou d'une hospitalisation : aide-ménagère, garde des enfants, soutien scolaire à domicile, prise en charge des ascendants, garde des animaux domestiques, livraison de médicaments...

**POUR JOINDRE NOS TÉLÉCONSEILLERS DU LUNDI
AU SAMEDI DE 8 H À 20 H (HORS JOURS FÉRIÉS),**
appelez le : **N°Cristal 09 86 86 06 25**

**NUMÉRO DE CONTRAT À COMMUNIQUER LORS
DE VOTRE APPEL : 753751**



**Retrouvez tous les services auxquels
vous avez droit** dans votre Espace
Client accessible depuis notre site
malakoffhumanis.com.



Consultations de psychologues : reconduction de notre dispositif exceptionnel

Si vous vous sentez moralement fragilisé dans le contexte actuel, sachez que votre complémentaire santé prend en charge, pour vous et chacun de vos ayants-droits, 4 consultations de psychologues (dans la limite de 60 € par séance).

Ce dispositif exceptionnel, prolongé jusqu'au 31 mars 2022, vient en complément de vos garanties santé actuelles et concerne les consultations* réalisées entre le 1er janvier et le 31 mars 2022.

* Les consultations non utilisées en 2021 ne sont pas reportées sur 2022.

Chiffre clé

100 000

**assurés ont bénéficié de notre dispositif
en 2021. Ce qui représente 280 000
consultations remboursées à titre
exceptionnel. Un vrai plus, non ?**

Chiffre arrêté au 31 décembre 2021

TOUS LES AVANTAGES DE VOTRE NOUVEAU RÉSEAU KALIXIA

KALIXIA OPTIQUE, c'est :

- **6 800** opticiens partenaires
- Des **tarifs négociés** pour vous permettre **d'économiser en moyenne :**
 - **106 €** sur les verres unifocaux
 - **242 €** sur les verres progressifs
 - **30 %** sur les lentilles et moins de **20 %** sur les montures

KALIXIA DENTAIRE, c'est :

- **5 000** chirurgiens-dentistes partenaires
- Des **honoraires négociés** pour les soins prothétiques, d'implantologie, d'orthodontie et de parodontologie, et ce, sans avance de frais. Pour **une économie en moyenne jusqu'à 650 € sur les implants.**

KALIXIA AUDIO, c'est :

- **4 400** centres d'audioprothésistes partenaires
- Des **tarifs négociés** pour vous permettre d'économiser **jusqu'à 1 000 € sur un double appareillage**
- La possibilité d'en faire profiter vos parents.

KALIXIA OSTEO, c'est :

- **500** ostéopathes partenaires
- Des **honoraires plafonnés** pour limiter votre reste à payer
- Des soins dispensés par des professionnels sélectionnés sur le volet.

Vos cotisations 2022

Votre cotisation dépend de la garantie et de l'option choisies.

Elle se compose :

- d'une **partie variable** proportionnelle au montant de votre retraite complémentaire
- d'un **forfait mensuel** fixe selon l'option retenue (individuelle ou familiale),
- du montant de la **cotisation de la surcomplémentaire** (BRN+ ou BRS+), si vous y avez souscrit, calculée en fonction du nombre de personnes couvertes.

Les cotisations des régimes complémentaires santé BRN ou BRS, pour 2022, conformément à l'engagement de Malakoff Humanis, connaissent une augmentation maîtrisée. Les cotisations des régimes surcomplémentaires BRN+ ou BRS+, pour 2022, après études des résultats constatés, restent inchangées.

BRN / BRS			
Partie variable	Forfait mensuel		
	OPTION INDIVIDUELLE OPTION FAMILIALE		
BRS	2,40 % de l'allocation mensuelle Agir-Arrco* (dans la limite de 50 000 points)	104,26 €	203,37 €
BRN		66,76 €	130,42 €
Montants TTC			

BRN+ / BRS+		
Cotisation selon composition familiale		
	ADULTE	ENFANT
BRS+	11,88 €	4,84 €
BRN+	5,94 €	2,42 €
Montants TTC		

Cotisations 2022 pour les personnes en retraite avant le 1^{er} janvier 2020.

Pour nous contacter



Par téléphone

N° Cristal **0 969 32 80 28**
APPEL NON SURTAXÉ

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 19h



Par courrier

Malakoff Humanis
303 rue Gabriel Debacq
45777 Saran cedex

Et pour toujours mieux vous accompagner

- **Un espace Client** accessible depuis notre site malakoffhumanis.com pour faciliter toutes vos démarches et voir vos remboursements.

IMPORTANT : Pour rester toujours en contact et recevoir toute votre actualité, n'hésitez pas à cocher "vos préférences de communication" dans la rubrique "profil/mon compte et mes abonnements".

- **Un site dédié accessible depuis la page :** univers.malakoffhumanis.com/canton-la-boetie.html pour retrouver tous les documents liés à vos garanties santé.